

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

CTF/TFC.9/7
13 avril 2012

Réunion du Comité du CTF
Washington (États-Unis)
3 mai 2012

Point 7 à l'ordre du jour

**PROPOSITION DE MESURES DESTINEES A AMELIORER LES OPERATIONS DU CTF
DANS LE SECTEUR PRIVE**

établie sur la base du document « Enseignements tirés des interventions du secteur privé
financées par l'intermédiaire des BMD » (document CTF-SCF/TFC.7/Inf.4)

Projet de décision du Comité du CTF

Le Comité du CTF a examiné et approuve le projet de révision des documents intitulés « Produits financiers, conditions et modalités d'examen applicables aux opérations du secteur privé » et « CTF - Directives opérationnelles pour le secteur privé ».

I. INTRODUCTION

1. À leur réunion conjointe de novembre 2011, les Comités du CTF et du SCF ont examiné le document intitulé « Enseignements tirés des interventions du secteur privé financées par l'intermédiaire des BMD » (document CTF-SCF/TFC.7/Inf.4). Ils ont demandé au Comité des BMD, en collaboration avec l'Unité administrative des CIF, d'en préparer une version révisée, assortie de recommandations concernant les mesures à prendre pour améliorer les opérations du secteur privé au titre du CTF.

2. Sur la base du document CTF-SCF/TFC.7/Inf.4, le Comité des MDB et l'Unité administrative des CIF ont élaboré un tableau des mesures recommandées et, dans le droit fil de ces recommandations, ils ont apporté des modifications à deux documents du CTF : « Produits financiers, conditions et modalités d'examen applicables aux opérations du secteur privé » (document CTF/TFC.5/9), et « CTF - Directives opérationnelles pour le secteur privé ».

3. Le présent document comprend :

- a) le tableau des mesures recommandées pour améliorer les opérations du secteur privé au titre du CTF (Annexe I),
- b) la version révisée du document « Produits financiers, conditions et modalités d'examen applicables aux opérations du secteur privé » (document CTF/TFC.5/9) (Annexe II),
- c) la version révisée du document « CTF Directives opérationnelles pour le secteur privé » (Annexe III),
- d) le document intitulé « Fonds d'investissement climatiques : Enseignements tirés des interventions du secteur privé financées par l'intermédiaire des BMD » (Annexe IV).